



MINISTÈRE DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Secrétariat général

Direction des ressources humaines

*Département de la coordination des ressources
humaines de l'administration centrale et de gestion
de proximité du secrétariat général*

*Bureau de la gestion du personnel et des moyens
du secrétariat général*

DÉCISION du 29 janvier 2019

**portant désignation des représentants du personnel au comité d'hygiène, de
sécurité et des conditions de travail en administration centrale**

(Texte non paru au journal officiel)

NOR : TREK1901079S

**Le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire
Le ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales**

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État ;

Vu l'arrêté du 28 novembre 2018 portant création de comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail au sein des services du ministère de la transition écologique et solidaire et du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales

Décide :

Article 1

Sont désignés représentants du personnel au comité d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail en administration centrale :

En qualité de membres titulaires

FO

- Philippe LE GUILLOU
- Laurence PICHELIN
- Véronique BONACCHI-CALAVETTA

UNSA

- Florian EXPERT
- Michel HUGUET

CGT

- Jacques GIRAL

CFDT

- Bruno JOSNIN

En qualité de membres suppléants

- Koumar MOHANADAS
- Mathilde ISLER
- Patrick DHENNIN

- Sébastien MICHEL
- Jean-Marc BARBE

- Dominique CITRON

- Julie SER-ISTIN

Article 2

La présente décision sera publiée au *bulletin officiel* des ministères de la transition écologique et solidaire et de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales

Fait le 29 janvier 2019

Pour les Ministres et par délégation
Le directeur des ressources humaines



Jacques CLEMENT